

DÉBATS
DU
SÉNAT DU CANADA

QUATRIÈME SESSION DU NEUVIÈME PARLEMENT DU CANADA, CONVOQUÉ POUR
L'EXPÉDITION-DES AFFAIRES, JEUDI, LE DIXIÈME JOUR DU MOIS DE
MARS, DANS LA QUATRIÈME ANNÉE DU RÈGNE DE

SA MAJESTÉ LE ROI EDOUARD VII

SENAT.

Séance du jeudi, le 10 mars 1904.

Le Sénat se réunit à 2 heures 30 minutes.

La prière est récitée.

**LE GENTILHOMME OFFICIER DE LA
VERGE NOIRE.**

Le président informe le Sénat qu'il a reçu un extrait du rapport du comité de l'honorable Conseil privé, approuvé par Son Excellence le 1er mars 1904, faisant connaître que le capitaine Ernest J. Chambers a été nommé Gentilhomme huissier de la Verge Noire.

NOUVEAU SENATEUR.

L'honorable WILLIAM MITCHELL de Drummondville, Ontario, pour le district électoral de Wellington.

OUVERTURE DE LA SESSION.

Le juge en chef de la cour Suprême du Canada, assistant gouverneur, étant assis dans le fauteuil, au pied du trône.

Le président a ordonné au gentilhomme huissier de la Verge Noire de se rendre à la Chambre des communes et d'informer cette Chambre que c'est le désir du député gouverneur que les communes se rendent immédiatement auprès de lui dans la salle du Sénat.

La Chambre étant venue, le président dit :

Honorables messieurs du Sénat :

Messieurs de la Chambre des Communes :

J'ai reçu ordre de vous faire savoir que Son Excellence le Gouverneur général ne croit pas devoir annoncer les objets pour lesquels elle a convoqué le présent Parlement du Canada, avant que la Chambre des Communes ait choisi son orateur suivant la loi ; mais demain, à trois heures de l'après-midi, Son Excellence annoncera les objets de la convocation de ce Parlement.

Il a plu à Son Honneur le député-gouverneur de se retirer et la Chambre des Communes s'en est allée.

Le Sénat s'ajourne.

SENAT.

Séance du vendredi, le 11 mars 1904.

Le président prend le fauteuil à 2 heures 30 minutes.

La prière est récitée.

LE DISCOURS DU TRONE.

Aujourd'hui, à trois heures, Son Excellence le Gouverneur général s'est rendue solennellement à la Chambre du Sénat, dans les édifices du parlement et a pris son siège sur le trône. Les sénateurs étant assemblés, il a plu à Son Excellence d'ordonner que la Chambre des communes assiste à cette séance.